

L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente de Moissac-Bellevue à 13 h 45 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation Plénière.

FORMATION PLENIERE		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
90	39 + 21	60
Total des voix : 150		

Date de convocation :
19/06/2025

Délibération n°  
25\_07\_CS4\_03

Etaient présents :

30 représentants du collège des communes, ayant approuvé la Charte (2 voix chacun) :

Jean-Pierre BAGARRRE (Aiguines) ; Jean-Marie PAUTRAT (Allons) ; Jacques AVANIAN (Artignosc sur Verdon) ; Antoine FAURE (Aups) ; Liliane MONTALAND (Bargème) ; Corine PELLOQUIN(Bauduen) ; Philippe MARANGES (Castellane) ; Laurent GUIOU (Esparron de Verdon) ; Valérie LAFOND (Estoublon) ; Gilles LOMBARD (Ginasservis) ; Raymonde CARLETTI (La Martre) ; Claude CHAILAN (Lambruisse) ; Christine NEURY (La Palud sur Verdon) ; Muriel GILLET (La Verdière) ; Jean-Paul ROUX (Le Bourguet) ; Jean-Pierre HERRIOU (Moissac-Bellevue) ; France LAJOIE-GUIEU (Montagnac-Montpezat) ; Romain COLIN (Moustiers Sainte Marie) ; Claude GUERIN (Peyroules) ; Jacques ESPITALIER (Quinson) ; Claude ARNAUD (Riez) ; Nathalie BACQUART (Rougon) ; André LAUGIER-BAIN-RAVEL (St André les Alpes) ; Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Nicolas STAMPFLI (St Laurent du Verdon) ; Laurence DEPIEDS (St Martin de Brômes) ; Nicole MOULIN (Ste Croix du Verdon) ; Bernard ROUX (Tourtour) ; Bernard CLAP (Trigance) ; Robert LAURENTI (Valensole).

1 représentant du collège des communes, ayant adhéré uniquement à l'objet SAGE (1 voix) : Francette ANDRIEU (Seillans).

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (18 voix) : Georges BOTELLA.

1 représentant des départements (8 voix) : Claude BONDIL (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence).

6 représentants des établissements de coopération intercommunale (1 voix chacun) : Christophe BIANCHI (Durance Luberon Verdon agglomération) ; Carole TOUSSAINT (Provence Alpes Agglomération) ; Patrick VINCENTELLI et Serge CONSTANS (Communauté de communes lacs et Gorges du Verdon) Michèle BIZOT-GASTALDI et Jean MAZZOLI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon).

Etaient représentés :

12 représentants ont donné pouvoir (2 voix chacun) : Aurélia CARTON (Blieux) à Robert LAURENTI ; Patrick ROY (Roumoules) à Jacques AVANIAN ; Amélie ROUVIER (Brenon) à Bernard CLAP ; Nans BELLINI (Châteauvieux) à Philippe MARANGES ; Yves CAMOIN (Comps-sur-Artuby) à Jean-Pierre HERRIOU ; Annick BATTESTI (La Bastide) à Liliane MONTALAND ; Alain COULLET (Moriez) à Jean-Marie PAUTRAT ; Elisabeth SACIER (Puimoisson) à Laurence DEPIEDS ; Danielle STAES (Régusse) à Arlette RUIZ ; Nicolas GARNIER (Vérignon) à Antoine FAURE ; Vincent VAGH-WEINMANN (Villecroze) à Bernard ROUX ; Daniel BRANCHAT (Vinon sur Verdon) à Jacques ESPITALIER.

7 représentants ont donné pouvoir (1 voix chacun) : Marie-Pierre GUILLOT-SESTIER (Beauvezier) à Claude GUERIN ; Yana BREZINA (La Roque-Esclapon) à Corine PELLOQUIN ; Bruno BICHON (Thorame-basse) à Claude CHAILAN ; Claude MARIN (Dracénie Provence Verdon agglomération) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; Bernard de BOISGELIN (Communauté de communes Provence Verdon) à Christophe BIANCHI ; Gilles MEGIS (Durance Luberon Verdon agglomération) à Jean MAZZOLI ; Jean FLORIMOND (Communauté de communes du Pays de Fayence) à Patrick VINCENTELLI.

1 représentant a donné pouvoir (8 voix) : Marion MAGNAN (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence) à Claude BONDIL

1 représentant a donné pouvoir (18 voix) : Jean-Charles BORGHINI (Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur) à Georges BOTELLA.

Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon,

Vu les statuts de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon,

... / ...

## REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2025

Vu le décret n° 2025-390 du 28 juillet 2025 relatif à l'application de la loi relative au renouvellement du classement du Parc naturel régional du Verdon,  
 Considérant la nécessité de procéder au renouvellement du conseil d'exploitation.

Les membres du comité syndical ont procédé à la désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie d'aménagement et à la gestion des sites naturels fréquentés qui sera donc composée des membres suivants :

Présidence	Le Président du Parc naturel régional du Verdon	
	titulaires	suppléants
Conseil régional (2 titulaires et 2 suppléants)	Georges BOTELLA	Marjorie VIORT
	Jean-Charles BORGHINI	David GEHANT
Conseil départemental 04 (1 titulaire et 1 suppléant)	Claude BONDIL	Marion MAGNAN
Conseil départemental 83 (1 titulaire et 1 suppléant)	Nathalie PEREZ-LEROUX	Louis REYNIER
	Jean-Pierre BAGARRE	Corine PELLOQUIN
	Jean MAZZOLI	Arlette RUIZ
	Romain COLIN	Yves CAMOIN
Communes (6 titulaires et 6 suppléants)	Magali STURMA-CHAUVEAU	Patrick VINCENTELLI
	Philippe MARANGES	Antoine FAURE
	Michèle BIZOT-GASTALDI	Claude ARNAUD

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Le Président :

Le Président :  
 Bernard CLAP



DEL25\_07\_CS4\_03